

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME DU BENIN, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DES HAUTES JURIDICTIONS FRANCOPHONES (AA-HJF) A LA CEREMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 13^{ème} SESSION DE FORMATION DES MAGISTRATS DES JURIDICTIONS MEMBRES DE L'AA-HJF.

PORTO-NOVO, ERSUMA, LE 08 NOVEMBRE 2021

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de Législation, Représentant son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Vous honorez de votre présence encore une fois, la cérémonie d'ouverture de la session de formation des magistrats des Juridictions membres de l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones (AA-HJF) nous apportant ainsi le témoignage du soutien du gouvernement béninois à ce projet phare de renforcement chaque année des capacités d'intervention des animateurs des hautes juridictions africaines francophones.

Je suis particulièrement heureux et fier de vous accueillir à cette treizième (13^{ème}) édition.

Votre présence ce matin à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de Porto-Novo, capitale du Bénin, est pour l'ensemble des magistrats des Juridictions membres de l'AA-HJF, un signe palpable d'encouragement. Elle reste la preuve si besoin en était de l'attachement du Président de la République du Bénin à la démocratie et à l'Etat de droit ainsi qu'aux initiatives africaines francophones d'intégration et de promotion du Droit et de la Justice.

Vous voudrez bien, Monsieur le Garde des Sceaux, transmettre à son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la république, Chef de l'Etat et Chef du gouvernement du Bénin, les sentiments de profonde reconnaissance des Chefs de Juridictions composant notre réseau institutionnel.

A vous-même, qui êtes éminemment des nôtres, notre Association exprime ses sincères remerciements pour le soutien sans cesse renouvelé que vous nous apportez.

Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel du Burkina Faso

Madame le Président de la Haute Cour de Justice du Bénin ;

Madame le Président de la Cour des Comptes du Bénin ;

Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA ;

Mesdames et Messieurs les participants, membres des juridictions AA-HJF ;

Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Conseil d'Etat de France et de la Cour de Cassation de France ;

Monsieur le Président Abraham ZINZINDOHOUE, ancien Président du Conseil d'Administration de l'AA-HJF ;

Mesdames et Messieurs les Experts ;

Mesdames et Messieurs.

Au nom du Conseil d'Administration de l'AA-HJF et à mon nom propre, je vous souhaite la chaleureuse bienvenue à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) qui accueille si généreusement depuis tant d'années, les sessions de formation des Magistrats de notre Réseau.

Les membres du Bureau du Conseil d'administration se réjouissent tout particulièrement de la tenue de la présente édition de notre activité d'accompagnement pédagogique qui aurait dû se tenir depuis l'année dernière. Vous l'aurez compris mesdames et messieurs, chers collègues.

La situation sanitaire à l'échelle internationale qui était des moins favorables avec la pandémie de la COVID 19, nous aura amené à sursoir à la tenue en 2020 de la 13^{ème} édition de notre activité.

Les ripostes organisées et surtout les succès obtenus dans la lutte sans merci contre cette pandémie du siècle, nous permettent aujourd'hui de nous retrouver enfin en ces lieux pour réaffirmer notre détermination à poursuivre sans relâche le dialogue judiciaire initié par notre réseau à Lomé en 2006.

Dans cet ordre d'idée, je voudrais, vous rassurer chers participants des dispositions prises par le Gouvernement du Bénin pour nous permettre de tenir les présentes assises dans des conditions de sécurité y compris au plan sanitaire.

A nous de jouer notre participation en respectant les gestes barrières connus de tous.

Chers Collègues,

Vous êtes venus de pays frères et amis de l'Afrique francophone pour prendre part à la 13^{ème} édition de nos sessions de formations. Le bureau du Conseil d'administration de l'AA-HJF que je préside dorénavant, n'a ménagé aucun effort pour rendre aussi agréable que fructueux votre séjour sur cette terre de grande tradition d'accueil et d'hospitalité légendaire qu'est le Bénin.

Aux hauts Magistrats, Universitaires et Experts, venus des quatre coins de l'espace francophone pour partager leur science et élargir le périmètre de nos connaissances, je voudrais exprimer toute notre gratitude pour leur disponibilité.

A nos éminents collègues du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation de France qui ont accepté faire le déplacement du Bénin en dépit de la conjoncture internationale au plan sanitaire je voudrais dire notre infinie gratitude.

Merci d'être venus jusqu'à nous. L'AA-HJF vous sait gré, d'ores et déjà, de votre contribution de qualité au succès de la session de formation dont les travaux s'ouvriront dans quelques instants.

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;

Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;

Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA ;

Mesdames et Messieurs les Experts ;

Mesdames et Messieurs les participants.

Les présentes assises de notre réseau se tiennent à un moment où le processus démocratique que nous pensions irréversible connaît ça et

là en Afrique des tentatives de remise en cause de plus en plus persistantes.

Cette situation des plus inquiétantes interpelle aussi l'office du juge.

Elle nous interpelle d'autant plus que dans l'édification et l'enracinement de l'Etat de droit, les soupapes de sécurité, les garanties offertes par les constitutions de nos pays issues du renouveau constitutionnel des années 1990, sont essentiellement juridictionnelles.

Sommes-nous toujours dans notre mission de garant ou de pilier de l'Etat de droit ?

Nous interroger nous-mêmes dans notre office, c'est déjà prendre conscience de l'immense responsabilité des Hautes juridictions dans l'enracinement et la consolidation de l'Etat de droit dans nos pays respectifs.

Mesdames et Messieurs ;

Les assises de la 13ème session de formation de notre réseau ont, une fois de plus, bénéficié du soutien technique, matériel et financier de notre partenaire privilégié, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui depuis le 11 novembre 1998, accompagne toutes les activités statutaires de l'AA-HJF.

Vous me permettez donc, d'exprimer notre infinie gratitude à l'OIF dont le représentant voudra bien porter notre voix auprès de la Secrétaire générale, Madame Louise MUSHIKIWABO.

Je m'en voudrais de ne pas souligner que le soutien franc et déterminant du Gouvernement de la République du Bénin au triple plan technique, logistique et financier, ne nous a non plus, jamais fait défaut.

Grâce aux actions conjuguées de ces deux partenaires stratégiques, notre Association a pu accomplir sa mission essentielle de renforcement des capacités d'intervention des juges africains francophones, aux fins d'UNIR L'AFRIQUE PAR LE DROIT ET LA JUSTICE.

A la Direction Générale de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature, nous disons MERCI pour le soutien annuel fort appréciable qu'elle nous apporte et pour toutes les commodités matérielles mises à la disposition de notre réseau pour un bon déroulement des travaux.

Mesdames et messieurs,

Vous me permettez, à cette étape de mon propos de rendre un hommage mérité au Président Abraham ZINZINDOHOUE, ancien Président de la Cour suprême du Bénin, Ancien Garde des Sceaux,

Ancien Président de la Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), et surtout Premier Président du Conseil d'Administration de l'AA-HJF pour son attachement à notre réseau.

Votre présence à nos côtés, encore ce matin, Monsieur le Président ZINZINDOHOUE, nous honore à plus d'un titre et nous conforte dans notre foi en cette Association que vous avez portée sur les fonts baptismaux le 10 novembre 1998 avec huit autres de vos homologues.

Chers participants,

Continuons de faire triompher les idéaux des Pères fondateurs de notre association. Saisissons par conséquent, l'occasion que nous offre la treizième édition, nous magistrats des hautes Juridictions, pour renforcer nos aptitudes techniques jouer à la satisfaction de nos concitoyens notre participation dans la construction de l'Etat de droit.

Merci à vous différents Présidents ou représentants des hautes Juridictions membres de l'AA-HJF pour la confiance jamais démentie placée en notre réseau et en mon pays, le Bénin, qui abrite le siège à travers votre participation de leurs membres à chaque session de formation.

Faisons de cette 13^{ème} édition, un franc succès, un pas significatif sur l'exaltant et noble chemin de l'intégration juridique et judiciaire de nos Etats.

Que nos travaux soient porteurs d'espérances, au service de la justice dans un monde africain francophone que nous souhaitons plus en phase avec les réalités de son époque et où la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit reste au-dessus de toute transaction.

C'est sur ces mots d'exhortation mais également d'espérance et d'assurance qu'en réitérant à chacun et à tous, les sentiments de fierté et les remerciements de notre Association, je voudrais souhaiter pleins succès à nos travaux.

Vive la coopération juridique et judiciaire international,

Vive l'AA-HJF,

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Victor Dassi ADOSSOU